

Enquête publique



Votre opinion nous intéresse !

Projet de Programme 2018-2022 du Plan d'Action National de Réduction des Pesticides (NAPAN)

Ce programme se compose du Programme fédéral et des Programmes régionaux (A1).

Dans le cadre de la Directive européenne sur l'utilisation durable des pesticides 2009/128/CE, une enquête publique commune et coordonnée est organisée du **09.02.2017 au 10.04.2017 inclus**

VOUS ÊTES INVITÉ À DONNER VOTRE AVIS SUR LES ACTIONS WALLONNES ET COMMUNES PROPOSÉES POUR PARVENIR À UNE UTILISATION DES PESTICIDES COMPATIBLE AVEC LE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

Les documents sont consultables via l'adresse internet www.NAPAN18-22.be ainsi que dans votre commune.

Vos observations écrites (datées et signées) peuvent être envoyées, pour le 10 avril 2017 au plus tard, à l'adresse suivante : NAPAN@health.fgov.be ou par la poste au *Dr Ir Vincent Van Bol, Coordinateur du Plan Fédéral de Réduction des Pesticides, Bureau 7D227, SPF SPSCAE, Place Victor Horta, 40/10, 1060 Saint-Gilles (Bruxelles).*

Vos observations verbales pourront être recueillies dans votre administration communale aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur rendez-vous, à déterminer avec la personne de contact de votre commune.

Une permanence particulière sera organisée par votre commune. Les dates et heures correspondantes pourront être obtenues auprès de votre administration communale ou précisées ci-dessous dans le cadre réservé à cet effet.

Une séance de clôture sera organisée dans votre commune.

Cadre réservé à la commune :

Personne de contact :

.....

Coordonnées :

.....

.....

Heures de permanence de consultation des documents :

.....

.....

Date, heure et lieu de la séance de clôture de l'enquête publique :

.....

.....

.....

